

Compte rendu du 2nd conseil d'école de l'école maternelle Jean Macé

Jeudi 18 mars de 18h à 20h

Personnes présentes :

Mme Decros, Mme Le Moël, enseignantes et Mme Vermunt, directrice et enseignante,
Mme Bonnin et Mme Rigondaud , parents d'élèves élus,
Mme Nieto représentante de la mairie.

Personnes excusées :

M. Béja Thierry, inspecteur de l'Education Nationale,
Mme Naulleau, enseignante en arrêt de travail, M. Naud, remplaçant de Mme Naulleau,
Mme Imenez, Mme Diaz Baquero, M. Mainet et Mme Leconte, parents d'élèves élus,
M. Dupeyrou, représentant de la mairie (devait se joindre à nous mais le conseil d'école était terminé).

1) Point sur les effectifs et les classes :

Les effectifs actuels sont de 80 élèves.

- 26 TPS-PS : 3 TPS et 23 PS avec Mme Decros.
- 27 MS-GS : 12 GS et 15 MS avec Mme Vermunt.
- 27 PS-MS-GS : 6 PS, 11 MS et 10 GS avec Mme Le Moël et M. Naud en remplacement de Mme Naulleau.

M. Naud Nicolas remplacera Mme Naulleau jusqu'au 6 juin 2021.

La campagne d'inscription débutera le 19 avril pour les futurs élèves. Nous invitons les parents à inscrire le plus tôt possible les futurs PS afin que nous ayons rapidement une vue d'ensemble des effectifs pour l'année prochaine.

2) La sécurité : les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

* PPMS ATTENTAT-INTRUSION : 2 exercices à réaliser dans l'année. 1 déjà réalisé. Le 2nd prévu en avril/mai.

* PPMS RISQUES MAJEURS : une simulation aura bientôt lieu (exercice de mise en sûreté en cas de risque sismique en raison du protocole sanitaire en vigueur) .

*Trois exercices évacuation incendie: 1 en septembre, 1 en décembre et le dernier prévu en juin.

Nous sommes toujours en VIGIPIRATE SECURITE RENFORCEE.

3) les projets de l'année

Les trois	Projet EDD (éducation au développement durable)	- TPS-PS : réaliser un coin jardin à l'école 18 mars, 7 avril et 10 mai. - MS-GS et PS-MS-GS : visite d'un bocage Les dates sont arrêtées mais le centre équestre ne nous permet pas un accès aux toilettes en raison du protocole sanitaire. Nous ferons un essai vendredi 19 mars avec la classe de MS-GS. Nous déciderons ensuite de la faisabilité de ce projet qui pourrait être adapté et se dérouler aux alentours de l'école, par exemple : observer la faune et la flore des haies. Animations réalisées avec la présence d'un intervenant de la mairie Denis Gontier.
	Bibliothèque	Les élèves empruntent un livre dans la bibliothèque de l'école 1 fois par semaine.
	Prêt de matériel de sport par la mairie	-kit cirque : période 1 -Kit gymnastique : période 3. (annulé en raison des mesures d'hygiènes et de l'encombrement de la salle de motricité)
	PROJET	- projet commun élémentaire/maternelle reconduit : celui-ci est mené par un animateur de

classes	ANNUEL : LE CIRQUE	<p>cirque en scène avec des interventions sur l'école. Il donnera normalement lieu à une représentation des élèves devant les parents (voir comment cela pourra être envisagé selon le protocole sanitaire en vigueur).</p> <p>Ce projet a été validé et la mairie participera à hauteur de 4328,00 pour les interventions et 353.77 pour les spectacles demandés par les classes de maternelle mais ceux-ci ont été annulés.</p> <p>La participation de l'APE envisagée est de 10 à 15 euros par enfants pour l'année scolaire et la participation de la coopérative scolaire sera de 300 euros.</p>
	Projets avec le Conservatoire	<p>TPS-PS : musique avec Emmanuelle Lagarde, dumiste au Conservatoire de Niort</p> <p>MS-GS et PS-MS-GS : danse avec Alice Gris, professeure de danse au conservatoire. (3 dernières séances annulées en raison d'un nouveau décret concernant la danse).</p>
	Site de l'école Edumoov/ educartable	<p>Les enseignantes essaient chacune à leur manière d'alimenter le site avec les activités des élèves, des photos, les sorties ...</p> <p>Il est aussi un moyen de communication pour certains documents administratifs : exemple le compte-rendu du conseil d'école.</p> <p>Diffusion des carnets de réussite numériques en février : <i>quelques parents seulement n'ont pas encore pu s'inscrire et consulter le carnet de réussites.</i></p> <p><i>Les parents ayant des enfants scolarisés à l'élémentaire sont déjà bien familiarisés avec l'outil.</i></p> <p>L'application pourrait aussi servir d'outil de communication avec les parents. <i>Le passage sur edumoov se fera de manière progressive. L'équipe enseignante s'emparera de l'outil de communication plutôt l'année prochaine et conserve actuellement la communication par mail.</i></p>
GS	-Patinoire	- Patinoire : après une 1 ère séance à la patinoire, les GS n'ont pas pu terminer le cycle en raison du protocole sanitaire.
	Liaison GS-CP	<p>- la liaison GS-CP sera à définir avec l'enseignante de CP le moment venu et en fonction du protocole sanitaire.</p> <p>L'objectif serait pour les GS de visiter la classe de CP et les locaux de l'école élémentaire .</p> <p>Également, un projet de correspondance pourra être fait entre les élèves de GS et de CP.</p> <p><i>Question des parents élus sur les prévisions de la répartition des CP dans une ou deux classes. L'effectif actuel étant de 20 GS, à priori cela s'orienterait vers le choix de faire une seule classe.</i></p>
MS GS	USEP	<p>- Participation à quatre rencontres USEP pour la classe de MS GS (dates à définir ainsi que la faisabilité des activités):</p> <ul style="list-style-type: none"> - le printemps des maternelles (fait sur site) - orientation au parc des Brizeaux - la maternelle en jeu - rencontre gymnastique au gymnase du Pontreau - emprunt de matériel durant toute l'année et par période à partir de la période 2 (matériel qui pourra être utilisé par les 3 classes)
MS-GS	Spectacle au moulin du ROC	* 1 spectacle moulin du ROC demandé et validé : « Sous la neige » le 29/04 à 11h (pas d'informations à ce jour sur la faisabilité).
PS MS GS		* pas de spectacle ni de cinéma pour l'instant

TPS PS		<p>* spectacle du Moulin du Roc « L'envol de la fourmi » à Cirque en scène le vendredi 29 janvier à 10h: annulé en raison du protocole sanitaire</p> <p>* pas de cinéma pour l'instant</p>
3 classes		<p>Selon le budget en fin d'année, nous souhaiterions proposer un spectacle aux enfants qui se ferait sur le site école. Nous allons voir la faisabilité de ce projet.</p> <p><i>Suggestion parent élu : solliciter l'intervention d'une compagnie dans le cadre de l'aide aux compagnies.</i></p> <p><i>Le service culture de la mairie a à sa disposition des fiches répertoriant les différentes compagnies.</i></p> <p><i>Démarche à suivre : les écoles prennent contact avec les compagnies de leur choix qui sollicitent l'aide aux compagnies dans le cadre du plan de relance.</i></p>
RASED		<p>-Cette année Mme Chiron Cécile, maîtresse E intervient auprès de certains élèves identifiés avec les enseignantes et réalise des ateliers de langage.</p> <p>Elle interviendra auprès des GS avec la prévention à l'illettrisme en fin d'année.</p> <p>-Les parents peuvent contacter la psychologue scolaire :</p> <p>Mme DEBIAIS Estelle au 05 49 24 96 99</p>
APE		<p><u>Projets et dates à retenir :</u></p> <p>L'APE continue d'exister mais il est difficile d'envisager des manifestations aux vues des contraintes sanitaires.</p> <p>Elle propose régulièrement des actions et vous en êtes informés par la chemise de liaison.</p> <p>Nous remercions l'APE pour toutes ses actions qui contribuent largement au financement des actions réalisables dans l'année.</p>
APS	Fête de fin d'année	<p>Animations proposées aux enfants qui sont en garderie les mardis et les vendredis par Elvira.</p> <p><i>Les fêtes de fin d'année et la fête des APS seront probablement compromises mais si elles ont lieu, selon la décision des directrices, le périscolaire pourrait présenter au cours de la fête d'école ce qui a été fait dans l'année par les enfants d'élémentaire.</i></p>

4)Les travaux

- Des volets roulants ont été demandés pour le dortoir, pour la classe de TPS-PS et pour la salle de motricité qui sert de dortoir pour les MS : M. Dupeyrou avait proposé de venir voir mais ne s'est pas déplacé. Les référents de la mairie se sont toutefois déplacés et ont pu voir que les rideaux de la salle de motricité étaient abîmés. Les enfants ont de ce fait beaucoup de mal à s'endormir.

Il y a de nouvelles prérogatives de la PMI pour les écoles et les crèches : les volets ne sont plus adaptés car il faut rechercher dans le dortoir la pénombre et non le noir complet. Des solutions seront étudiées pour remplacer les rideaux qui sont par ailleurs abîmés.

Concernant la classe des TPS PS, Mme Nieto prend note afin de voir si des stores pourraient être installés pour supporter des épisodes caniculaires (les deux autres classes sont déjà équipées).

-De même pour le crochet de la porte d'entrée du côté TPS-PS.

- Panneaux d'affichages pour les portails demandés : la demande avait été faite en septembre en raison du protocole sanitaire et afin de pouvoir communiquer lisiblement avec les parents.

La mairie propose de mettre en place une vitrine côté « Secours populaire », la commande est faite.

-Une demande de travaux a été faite pour des trous dans la cour de récréation doublée d'un mail au référent périscolaire en insistant sur les risques de chutes.

Les trous dans le goudron ne sont plus comblés, de nouvelles pratiques pour le verdissage des cours sont mises en œuvre dans les écoles. Ce sont des solutions plus durables: décroûter autour des racines et mettre des copeaux de bois, aménager une petite plateforme laissant les racines plus libres dessous.

Mme Nieto demandera aux agents des espaces verts de se déplacer pour apporter une réponse provisoire au problème de l'école et ensuite plus durable.

5) Point sur le protocole sanitaire :

- Port du masque par les parents et les fratries élémentaires obligatoire sur le parvis de l'école (décret du 2 septembre 2020)

- Les parents doivent attendre que les portails blancs soient ouverts par un agent avant de pénétrer dans l'enceinte de l'école : les portails ne sont pas ouverts pour laisser le passage à des personnes extérieures à l'école (seules les personnes venant chercher les enfants sont autorisées à pénétrer dans l'enceinte de l'école)

- Suite aux difficultés rencontrées par certains parents, les horaires d'accueil et de sortie ont été modifiés. Toutes les classes doivent respecter les horaires habituels de l'école : 8h35 à 8h45 le matin ; 11h45 (mercredis inclus) à 13h35 le midi et 16h le soir.

Il est demandé aux parents de faire respecter les gestes barrières à leur(s) enfant(s) pendant le temps d'attente: pas de brassage entre classes. Il leur est aussi demandé de ne pas « s'attrouper » devant les entrées.

- Les récréations et la restauration se font par classe. Le brassage des élèves est limité au maximum. Les déplacements dans les couloirs se font par classe.
- Les rendez-vous avec les enseignantes sont possibles sur demande. Ils vous seront proposés soit par téléphone (soit à l'école mais avec port du masque, désinfection des mains obligatoires et distanciation physique.
- La communication se fait au maximum par mail.
- Un livret de rappel des conditions d'accueil des enfants a été transmis aux parents : les enseignants sont inquiets face au nombre d'enfants qui viennent à l'école avec des symptômes s'apparentant au COVID : toux, fièvre, diarrhée...

Il est demandé aux parents de respecter le protocole sanitaire qui est le garant de l'ouverture des écoles dans le contexte actuel.

8) Questions diverses :

- Budget mairie 2020 amputé de 20 % : M. Dupeyrou avait proposé de faire une demande de subvention auprès du conseil départemental. Il nous avait fait parvenir le lien et le formulaire mais l'APE ayant dû faire des démarches complémentaires avant la demande, nous n'avons pas encore de retour sur ce dossier et c'est certainement trop tard sur le budget 2020. *(Se rapprocher de M. Dupeyrou pour savoir où cela en est.)*
- quotas photocopies couleurs : la mairie répond que les enseignants doivent être vigilants quant aux codes utilisés lors des copies couleurs (bien remettre le code noir et blanc avant les copies ne nécessitant pas de couleurs). Les enseignants font déjà très attention à cela.

Il est possible de demander une rallonge du quotas, cela a été fait les années antérieures. Il faudra peut-être que la mairie envisage d'augmenter le quotas des photocopies couleurs en maternelle.

- question parents d'élèves : Une étude sur la présence d'amiante a-t-elle été réalisée ? Si oui qu'en est-il ?

Oui, le diagnostic amiante et de l'air doivent être affichés à l'entrée de l'école. A ce jour, il n'y a que celui de la qualité de l'air. Le diagnostic de l'air sera refait prochainement. Celui de l'amiante est fait tous les 10 ans, le dernier date de 2018, l'affichage sera fait rapidement.

La directrice : Mme Vermunt.

La secrétaire de séance : Mme Le Moëll